ANTIN PALMARES GARANTIE 2007

Code ISIN :FR 0010010967

Fonds à formule

L'OPCVM Antin Palmarès Garantie 2007 est construit dans la perspective d'un investissement sur la durée totale de vie du Fonds et donc d'une sortie à la date d'échéance du 19 décembre 2007. Une sortie de l'OPCVM à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là. Le souscripteur prend donc un risque en capital non mesurable a priori s'il est contraint de racheter ses parts en dehors de la date d'échéance prévue (19 décembre 2007).

Notice d'Information

Fonds Commun de Placement

Forme juridique de l'OPCVM : Fonds Commun de Placement
Promoteur : Groupe BNP PARIBAS
Société de Gestion : BNP Paribas Asset Management
Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Commissaire aux comptes : CABINET SELLAM
1 rue de Berri
75008 Paris

Compartiment ☐ Oui ☒ Non

Nourricier ☐ Oui ☒ Non

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Classification : Garanti ou assorti d'une protection.

Objectif de gestion :
L'objectif de gestion d'Antin Palmarès Garantie 2007 (le « Fonds ») est, tout en garantissant à l'échéance le 19 décembre 2007 une Valeur Liquidative Garantie (ci-après VLG, définie page 5) au moins égale à la Valeur Liquidative de Référence (VLR définie ci-dessous), de participer à la hausse d'un Panier d'OPCVM (ci après « le Panier ») dont la composition est révisée annuellement en fonction des résultats du classement européen des OPCVM « S&P European Fund Awards [1]» et de critères définis par BNP Paribas Asset Management.
Le taux de participation à la hausse du Panier est fixé à 60% de sa performance.

Le Panier est constitué de 4 OPCVM issus des 4 catégories suivantes définies par Standard & Poor's et pondérées comme suit (la pondération reste invariable pendant toute la durée de vie du Fonds) :
- Equity Europe (Actions Europe)
- Equity USA (Actions Etats-Unis)
- Equity Japan (Actions Japon)
- Fixed Income Euro (Obligations Euro)

Catégorie	Devise de l'OPCVM	Pondération appliquée au calcul du Cours du Panier
A : Equity Europe (Actions Europe)	EUR	30%
B : Equity USA (Actions Etats-Unis)	USD	25%
C : Equity Japan (Actions Japon)	JPY	10%
D : Fixed Income Euro (Obligations Euro)	EUR	35%

La Valeur Liquidative de Référence (VLR) est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter de la création du Fonds et jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures.

[1] Standard & Poor's, société américaine de notation financière indépendante, publie chaque année ses classements « S&P European Fund Awards » récompensant les meilleurs OPCVM au sein de leur catégorie en fonction de critères, notamment de performance et de volatilité.

1. Description de l'économie du Fonds

Le porteur du Fonds anticipe une évolution générale des marchés financiers à la hausse. Dans cette hypothèse de marché, la performance finale du Fonds, devrait être optimisée grâce à l'indexation du Fonds sur une sélection, revisée annuellement, des meilleurs OPCVM issus du classement des « S&P European Fund Awards » dans quatre catégories.

2. Avantages – risques du Fonds

La formule du Fonds offre au porteur les avantages suivants :

- garantir la VLR comme valeur liquidative de rachat à l'échéance, le 19 Décembre 2007 ;
- participer à la hausse du Panier ;
- réviser annuellement la composition du Panier en fonction du classement « S&P European Fund Awards » ;
- la performance du Panier est illimitée (elle n'est pas plafonnée) ;
- la prise en compte d'une moyenne permet d'atténuer le risque lié à la volatilité en évitant notamment les conséquences d'un point bas éventuel d'un OPCVM à l'échéance.

Toutefois, la performance du Fonds risque d'être limitée, dans les hypothèses suivantes :

- en cas de baisse générale des marchés qui affecterait la performance des OPCVM du Panier;
- en cas de contre-performance d'un des OPCVM appartenant au Panier affectant de manière importante la performance du Panier.
- pour le calcul de la performance finale du Fonds, le taux de participation à la hausse du Panier est fixé à 60%.
- La prise en compte d'une moyenne a pour effet de lisser la performance sur la période en cas de hausse importante en fin de période.

3. Description du mécanisme de la Performance Finale du Fonds

La performance du Fonds à l'échéance (la « Performance Finale ») est fondée sur la performance finale d'un Panier de 4 OPCVM dont la composition obéit au mécanisme suivant :

- un OPCVM du Panier est issu du classement annuel "S&P European Fund Awards" pour la catégorie Equity Europe (Actions Europe) ;
- un OPCVM du Panier est issu du classement annuel "S&P European Fund Awards" pour la catégorie Equity USA (Actions Etats-Unis) ;
- un OPCVM du Panier est issu du classement annuel "S&P European Fund Awards" pour la catégorie Equity Japan (Actions Japon) ;
- un OPCVM du Panier est issu du classement annuel "S&P European Fund Awards" pour la catégorie Fixed Income Euro (Obligations Euro).

Chaque année, la composition du Panier est susceptible d'être modifiée suite à la publication du classement "S&P European Fund Awards" afin de retenir pour l'année à venir et pour chacune des 4 catégories précitées, l' OPCVM ayant d'une part le meilleur classement et répondant d'autre part à l'ensemble des critères définis par BNP Paribas Asset Management[2], décrits ci-dessous :

- être conforme à la réglementation qui régit l'éligibilité des OPCVM cibles à l'actif des OPCVM de droit français;
- respecter tout autre critère issu d'un changement éventuel de la réglementation française pendant la durée de vie du Fonds ;
- disposer d'un actif d'au moins 75 millions d'euros à la fin du mois précédant la date de modification de la composition du Panier ;
- ne pas présenter une volatilité historique[3] supérieure de plus de 1% à la volatilité historique de l'OPCVM potentiellement substituable ;
- être un OPCVM de capitalisation (à titre exceptionnel le Panier pourra être initialement composé d'OPCVM de Distribution ayant déjà détaché leur dividende avant la date de création du Fonds et ne détachant pas de dividende avant la prochaine révision du Panier)
- faire l'objet d'une autorisation du gestionnaire de l'OPCVM cible pour faire partie de la composition du Panier.

A titre d'exemple, si l'OPCVM qui occupe la première place du classement "S&P European Fund Awards" pour la catégorie Equity USA (Actions Etats-Unis) ne satisfait pas à l'ensemble des critères, alors c'est l'OPCVM suivant en rang dans le classement et satisfaisant à l'ensemble de ces critères qui sera choisi pour la composition du Panier dans sa catégorie et ainsi de suite.

➢ Panier d'OPCVM (« le Panier »)

La performance du Fonds à l'échéance est fondée sur la performance d'un Panier initialement composé des 4 OPCVM suivants jusqu'à la prochaine révision du Panier :

Catégorie	A Equity Europe (Actions Europe)	B Equity USA (Actions Etats-Unis)	C Equity Japan (Actions Japon)	D Fixed Income Euro (Obligations Euro)
Pondération appliquée au calcul du Cours du Panier	30%	25%	10%	35%
Nom de l'OPCVM	Fidelity Funds – European Growth Fund	Nordea 1-North-American Value Fund	The Japan Equity FundA	Dexia Allocation Euro Bonds
Société de Gestion	Fidelity International Limited	Nordea Investment Funds S.A.	Frank Russell Investment Ltd	Dexia Asset Management
classification	Actions Européennes	Actions Internationales	Actions Internationales	Obligations Européennes
Résumé succinct de l'orientation des placements	Investissement principalement dans des actions cotées sur les marchés boursiers européens	Investissement principalement dans des actions cotées sur les marchés boursiers au Canada et aux Etats-Unis	Investissement principalement dans des actions cotées sur les marchés boursiers japonais	Investissement dans des valeurs à revenus fixe exprimées en euro et émises par des débiteurs de première qualité
Indice de référence	FTSE European Growth Composite Index	S&P 500 Composite Total Return Index	Indice TOPIX	JP Morgan EMU Index
Devise de VL	EUR	USD	JPY	EUR
Frais de gestion maximum (hors frais de souscription)	1.50%	1.50%	1.00%	0.20%
Domiciliation	Luxembourg	Luxembourg	Irlande	Belgique
Code ISIN	LU0048578792	LU0076314649	IE0003506866	BE0167839290
Fréquence de calcul de la VL	Quotidienne	quotidienne	Quotidienne	quotidienne
Affectation des résultats	Distribution (pas de dividende jusqu'à la prochaine révision du Panier)	capitalisation	capitalisation	capitalisation
Lieu de publication de la VL	Bloomberg (code FIDLEUI LX)	Bloomberg (code UNINAVI LX)	Bloomberg (code FRIJPEI ID)	Bloomberg (code CORAEBI BB)

[2] En plus des conditions décrites ci-dessus, BNP Paribas Asset Management requiert de l'OPCVM cible d'autres critères mentionnés à l'Article 5 quarter du Règlement du Fonds.

[3] Calculée comme la moyenne arithmétique, entre deux révisions consécutives du Panier, des observations quotidiennes de la volatilité historique sur 6 mois (volatilité observée sur cours quotidien et calculée selon la formule décrite à l'article 5 quarter du règlement du fonds).

Les notices des OPCVM du Panier sont disponibles sur simple demande.

Les descriptions techniques (Définitions- Dérèglement du Marché - Evénements entraînant une modification de la composition du Panier – Information des porteurs en cas de substitution affectant le Panier) sont précisées à l'Article 5 ter du Règlement du Fonds.

Date de révision du Panier **:** chaque année, 15 jours ouvrés suivant la date de publication des classements "S&P European Fund Awards », ce classement intervenant généralement au cours du mois de mars.
Les porteurs seront informés par courrier de la révision de la composition du Panier initial.

Si le classement "S&P European Fund Awards" venait à être interrompu définitivement, la dernière composition du Panier connue au moment de l'interruption serait alors figée jusqu'à l'échéance du Fonds.

- **Modalité de calcul de la Performance Finale**

Le niveau de référence final du Panier nécessaire au calcul de la Performance Positive du Panier est la moyenne arithmétique des Cours du Panier observés aux 9 Dates de Constatations définies ci-après.
Le calcul du Cours du Panier à une date quelconque (date t[4]) prend en compte l'évolution de la valeur liquidative des OPCVM dans chaque catégorie ainsi que des substitutions éventuelles d'OPCVM ayant eu lieu jusqu'à cette date t[4].

a) Modalité de calcul du Cours de Panier à la date t[4] :

A la date t[4], le cours du Panier dépend du nombre de substitutions qu'il y a eu dans chaque catégorie et de l'évolution de la valeur liquidative des OPCVM sélectionnés après chaque substitution.
Le Cours du Panier (CP) obtenu à la date t[4], est :

CP = 30% x niveau de la catégorie A
+
25% x niveau de la catégorie B
+
10% x niveau de la catégorie C
+
35% x niveau de la catégorie D

Les méthodes de calcul[5] des niveaux des catégories A, B, C et D utilisées pour le calcul du Cours du Panier à la date t[4] prennent en compte l'évolution des OPCVM sélectionnés entre chaque date de révision en capitalisant leurs performances d'une année sur l'autre.

A titre d'exemple, si entre le 19 décembre 2003 et mars 2005, deux OPCVM différents ont été sélectionnés consécutivement pour la catégorie A, que le premier OPCVM a affiché une performance de 8% depuis le début de la vie du Fonds et que le deuxième OPCVM, sélectionné à la place du premier OPCVM en raison de ses bons résultats au classement annuel « S&P European Fund Awards» en mars 2004 a fait une performance de 25%, alors le niveau de la catégorie A, arrêté en mars 2005, sera égal[6] à 135 (= 100 x (108% x 125%).

Le tableau qui suit illustre la méthode de calcul des niveaux de la catégorie A à diverses dates.

---

[4] cf. Article 5 quarter du Règlement du Fonds
[5] Les méthodes de calcul des niveaux des catégories A, B, C et D utilisées pour le calcul du Cours du Panier sont mentionnées à l'Article 5 quarter du Règlement du Fonds
[6] base 100 prise à la date du 19 décembre 2003

	Catégorie A : Actions Europe										
	Valeur Liquidative de l'OPCVM (base 100 début de période)					Calcul des Performances Intermédiaires de la Catégorie					Niveau de la Catégorie A à la date t : ([4])
Date	F1**	F2**	F3**	F4**	F5**	F1**	F2**	F3**	F4**	F5**	
Période 1 — Date de Constatation du Cours Initial du Panier : 19/12/2003	100					0%					100.00%
Période 2 — 1ère date de Révision du Panier (*)	108	100				8%					108.00%
Période 2 — 2ème date de Révision du Panier (*)		125	100				25%				135.00%
Période 3 — 1ère date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2005			114					14%			153.90%
Période 3 — 2ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2006			112					12%			151.20%
Période 4 — 3ème date de Révision du Panier (*)			112	100				12%			151.20%
Période 4 — 3ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2006				108					8%		163.30%
Période 4 — 4ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/09/2006				113					13%		170.86%
Période 4 — 5ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2006				112					12%		169.34%
Période 4 — 6ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2007				116					16%		175.39%
Période 4 — 4ème date de Révision du Panier (*)				117	100				17%		176.90%
Période 5 — 7ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2007					104					4%	183.98%
Période 5 — 8ème date de Constatation du Cours du Panier : 14/09/2007					109					9%	192.83%
Période 5 — 9ème date de Constatation du Cours du Panier : 12/12/2007					114					14%	201.67%

(*) Les 4 dates de Révision du Panier ont été placées arbitrairement dans cet exemple afin d'illustrer le calcul de la Performance Finale ainsi que des Cours intermédiaires du Panier. Ces 4 dates de Révision seront fixées à 15 jours ouvrés suivant les 4 prochaines publications annuelles des S&P European Fund Awards

(**) Dans cet exemple, F1, F2, F3, F4, et F5 sont les OPCVM sélectionnés dans la catégorie A (Actions Europe) après chaque révision du Panier

([4]) Cf Article 5 quarter du Règlement du Fonds

b) Détermination de la Performance Positive du Panier

La Performance Positive du Panier est la moyenne arithmétique des Cours du Panier observés aux 9 Dates de Constatations rapportée au cours du Panier calculé à la Date de Constatation Initiale. La Performance Positive du Panier sera au minimum égale à zéro.

Date de Constatation Initiale : 19 Décembre 2003
Dates de Constatations : 15 Décembre 2005, 15 Mars 2006, 15 Juin 2006, 15 Septembre 2006, 15 Décembre 2006, 15 Mars 2007, 15 Juin 2007, 14 Septembre 2007 et 12 Décembre 2007.

c) Détermination du Taux de participation

Le Taux de participation est fixé à 60% .

d) La Performance Finale du Fonds à l'échéance est déterminée de la façon suivante

Performance Positive du Panier x Taux de participation

Il n'y a pas de limite à la performance du Fonds (à la hausse), même si le Taux de participation est figé à 60%.

e) La Valeur Liquidative Garantie (VLG) est alors égale à :

VLG = VLR x [1+ (Performance Positive du Panier x Taux de participation)]

4. Exemples et scénarii de marché

Antin Palmarès Garantie 2007 propose une performance liée à l'évolution du Panier. Une hausse régulière et continue des valeurs liquidatives des OPCVM du Panier permet d'accroître la performance finale du Fonds.
Les tableaux suivants détaillent trois scénarii possibles à l'échéance. Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

1) Scénario favorable : très bonne performance des OPCVM sélectionnés

Date	Niveau de la **Catégorie A (Actions Europe)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie B (Actions Etats Unis)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie C (Actions Japon)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie D (Obligations Euro)** à la date t : ([4])	**Cours du Panier à la date t : (4)**
Date de Constatation du Cours Initial du Panier : 19/12/2003	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**
1ère date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2005	**153.90%**	**131.00%**	**115.00%**	**108.00%**	**128.22%**
2ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2006	**151.20%**	**128.00%**	**125.00%**	**112.00%**	**129.06%**
3ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2006	**163.30%**	**139.00%**	**128.00%**	**116.00%**	**137.14%**
4ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/09/2006	**170.86%**	**149.00%**	**137.00%**	**117.00%**	**143.16%**
5ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2006	**169.34%**	**158.00%**	**138.00%**	**119.00%**	**145.75%**
6ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2007	**175.39%**	**164.00%**	**141.00%**	**124.00%**	**151.12%**
7ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2007	**183.98%**	**160.00%**	**145.00%**	**124.00%**	**153.09%**
8ème date de Constatation du Cours du Panier : 14/09/2007	**192.83%**	**163.00%**	**144.00%**	**126.00%**	**157.10%**
9ème date de Constatation du Cours du Panier : 12/12/2007	**201.67%**	**171.00%**	**147.00%**	**129.00%**	**163.10%**
Pondération de la Catégorie	**30%**	**25%**	**10%**	**35%**	

Performance Positive du Panier	**45.30%**
Taux de participation	60.00%
Performance Finale	**27.18%**

([4]) Cf Article 5 quarter du Règlement du Fonds

La performance de +27.18% dans le scénario favorable équivaut à un taux de rendement actuariel de 6.17% (calculé en base exact/365 entre le 15/12/03 et le 19/12/07)
2)Scénario intermédiaire : progression modérée générale des marchés et des OPCVM sélectionnés.
La performance de +12.65% dans le scénario intermédiaire équivaut à un taux de rendement actuariel de 3.01% (calculé en base exact/365 entre le 15/12/03 et le 19/12/07).

Date	Niveau de la **Catégorie A (Actions Europe)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie B (Actions Etats Unis)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie C (Actions Japon)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie D (Obligations Euro)** à la date t : ([4])	**Cours du Panier à la date t : (4)**
Date de Constatation du Cours Initial du Panier : 19/12/2003	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**
1ère date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2005	**122.85%**	**115.00%**	**119.00%**	**105.00%**	**114.26%**
2ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2006	**128.25%**	**121.00%**	**121.00%**	**106.00%**	**117.93%**
3ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2006	**130.82%**	**125.00%**	**115.00%**	**109.00%**	**120.14%**
4ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/09/2006	**133.38%**	**122.00%**	**110.00%**	**108.00%**	**119.31%**
5ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2006	**129.53%**	**119.00%**	**105.00%**	**110.00%**	**117.61%**
6ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2007	**132.10%**	**123.00%**	**102.00%**	**112.00%**	**119.78%**
7ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2007	**134.74%**	**132.00%**	**108.00%**	**114.00%**	**124.12%**
8ème date de Constatation du Cours du Panier : 14/09/2007	**141.34%**	**134.00%**	**110.00%**	**114.00%**	**126.80%**
9ème date de Constatation du Cours du Panier : 12/12/2007	**147.95%**	**135.00%**	**111.00%**	**116.00%**	**129.83%**
Pondération de la Catégorie	**30%**	**25%**	**10%**	**35%**	

Performance Positive du Panier	**21.09%**
Taux de participation	60.00%
Performance Finale	**12.65%**

([4]) Cf Article 5 quarter du Règlement du Fonds

3) Scénario défavorable : une contre-performance d'un OPCVM venant annuler les performances des autres OPCVM

Date	Niveau de la **Catégorie A (Actions Europe)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie B (Actions Etats Unis)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie C (Actions Japon)** à la date t : ([4])	Niveau de la **Catégorie D (Obligations Euro)** à la date t : ([4])	**Cours du Panier à la date t : (4)**
Date de Constatation du Cours Initial du Panier : 19/12/2003	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**	**100.00%**
1ère date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2005	**82.40%**	**104.00%**	**105.00%**	**107.00%**	**98.67%**
2ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2006	**78.87%**	**112.00%**	**121.00%**	**99.50%**	**98.59%**
3ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2006	**71.34%**	**102.00%**	**110.00%**	**112.00%**	**97.10%**
4ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/09/2006	**72.75%**	**106.00%**	**115.00%**	**110.00%**	**98.33%**
5ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/12/2006	**74.16%**	**109.00%**	**107.00%**	**113.00%**	**99.75%**
6ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/03/2007	**74.87%**	**105.00%**	**106.00%**	**116.00%**	**99.91%**
7ème date de Constatation du Cours du Panier : 15/06/2007	**80.86%**	**102.00%**	**109.00%**	**109.00%**	**98.81%**
8ème date de Constatation du Cours du Panier : 14/09/2007	**82.39%**	**108.00%**	**112.00%**	**107.00%**	**100.37%**
9ème date de Constatation du Cours du Panier : 12/12/2007	**83.91%**	**119.00%**	**112.00%**	**114.00%**	**106.02%**
Pondération de la Catégorie	**30%**	**25%**	**10%**	**35%**	

Performance Positive du Panier	**0.00%**
Taux de participation	60.00%
Performance Finale	**0.00%**

([4]) Cf Article 5 quarter du Règlement du Fonds

La performance de 0% dans le scénario défavorable équivaut à un taux de rendement actuariel de 0% (calculé en base exact/365 entre le 15/12/03 et le 19/12/07).
Dans tous les cas, la VLG à l'échéance sera au moins égale à la VLR (cf. Rubrique Garantie). Cela vaut en particulier pour l'exemple du scénario défavorable.
A titre d'information, à la date du 28/07/2003, le taux sans risque est de 3.18% (strip OAT octobre 2007, de maturité proche de la durée de vie du Fonds).

5. Simulations sur les données historiques de marché

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eu le Fonds s'il avait été lancé dans le passé, présentés selon la date d'échéance. Elles permettent d'appréhender le comportement de la formule lors de différentes phases de marchés ces dernières années.
Il est toutefois rappelé que les évolutions passées ne préjugent ni de l'évolution future des marchés, ni des performances du Fonds.
Les « S&P European Fund Awards » n'existant que depuis 2002, pour les besoins de la simulation, BNP Paribas Asset Management a recréé un classement fictif selon les critères actuels des « S&P European Fund Awards » au cours de la période de simulation pour les années antérieures à 2002.

Illustration graphique des simulations

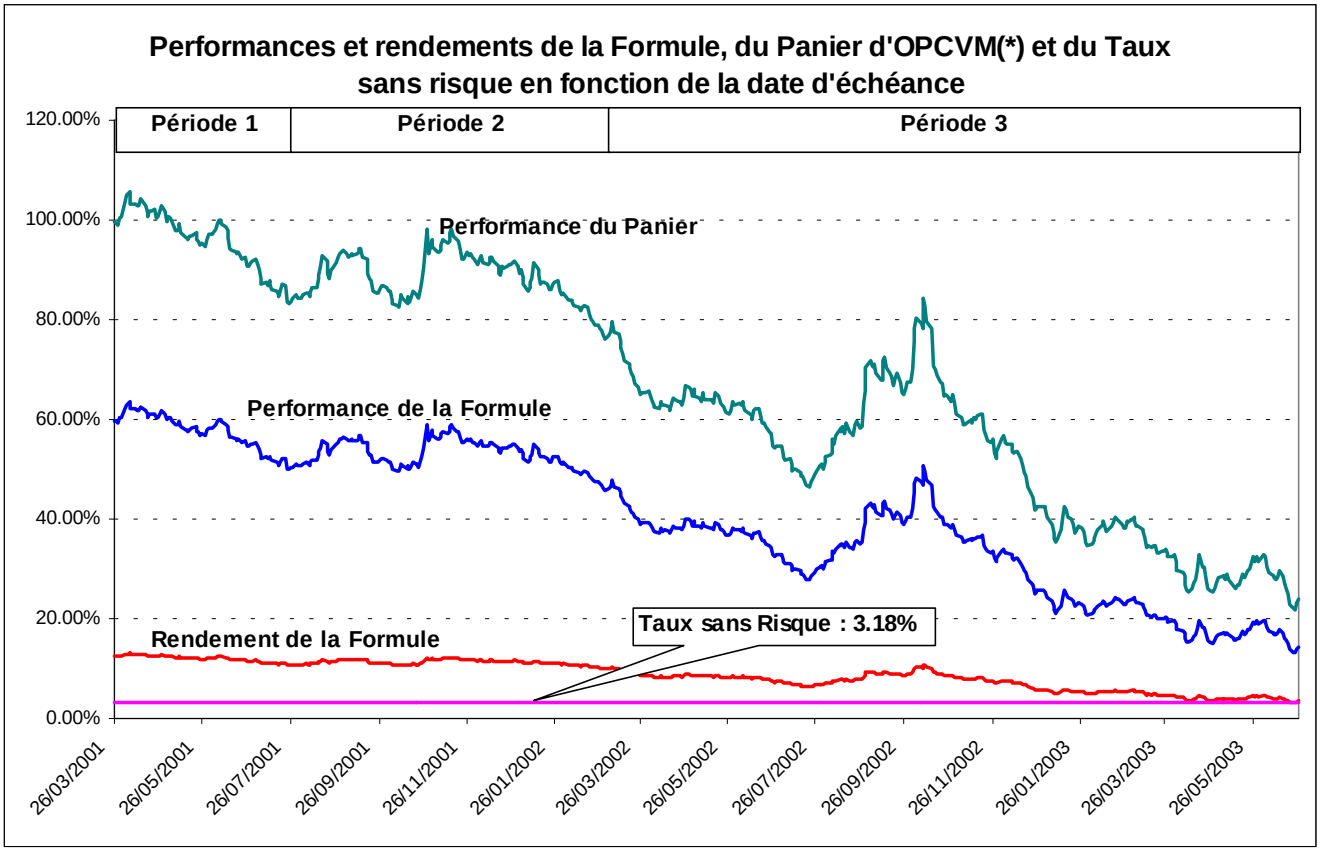

(*) la performance du panier est calculée en prenant comme cours final de référence le niveau du panier observé à la date d'échéance.

La Période 1 correspond à une période très baissière sur les marchés actions commencée en mars 2000 et une bonne performance des marchés obligataires.
La Période 2 correspond à un rebond sur les marchés d'actions (entre août 2001 et mars 2002) et une faible performance sur le marché des taux, par opposition à la Période 3 où la tendance est fortement baissière sur les principaux indices actions mondiaux tandis que la baisse sur les taux d'emprunt s'accentue.

Tableau Récapitulatif	
Nombre de simulations	589
Période de simulations	Du 25 mars 1997 au 26 juin 2003 (6 ans et 3 mois)
Périodicité	Quotidienne
Moyenne des performances	40.64%
Moyenne des rendements	8.79%
Rendement actuariel maximal	13.07%
Rendement actuariel minimum	3.16%
Taux sans risque Strip OAT (maturité octobre 2007) au 28/07/2003	3.18%

Ces informations sont données à titre indicatif uniquement.
Sur la période de simulation considérée, la stratégie du Fonds Antin Palmarès Garantie 2007 a permis d'obtenir un taux de rendement actuariel, compris entre 3.16% minimum et 13.07% maximum, quelle qu'ait été la configuration de marché. La moyenne des rendements s'établit à 8.79%.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Garantie

Etablissement garant : BNP PARIBAS

La VLR est définie comme la plus haute valeur liquidative constatée pour les souscriptions transmises à compter de la création du Fonds et jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures.
BNP PARIBAS garantit au Fonds que tout porteur ayant souscrit à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures, et ayant conservé ses parts jusqu'à l'échéance le 19 décembre 2007, bénéficiera à cette date d'une Valeur Liquidative Garantie (définie page 5).
Les porteurs, quelle que soit la date de souscription de leurs parts, demandant le rachat de leurs parts sur la base d'une valeur liquidative autre que celle du 19 décembre 2007, ne bénéficieront pas de la garantie telle que définie ci-dessus.
La garantie est actionnée par la Société de Gestion.

Orientation des placements

L'actif du Fonds est investi principalement en obligations et/ou titres de créances négociables français et/ou étrangers Les produits découlant de l'actif du Fonds sont échangés (utilisation de contrats swap) dans la limite notionnelle de 100% de l'actif initial, contre une rémunération liée à l'évolution d'un Panier d'OPCVM issu du classement « S&P European Fund Awards ».

Possibilité d'intervention sur les marchés à terme et conditionnels autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant :

. Le Fonds peut recourir aux instruments financiers, techniques de gestion et opérations de gré à gré autorisés par la réglementation, notamment les contrats à terme, options, prêts de titres, swaps, contrats de change à terme, contrats d'échanges sur risque de crédit (Credit Default Swap et Total Return Swap), pensions livrées, caps et floors, warrants (à titre accessoire) .

. La conclusion de contrats sur dérivés de crédit, exclusivement en couverture d'actifs détenus par le Fonds, vise à la réalisation de l'objectif de gestion du Fonds (tant de garantie que de performance) et n'a pas d'impact significatif sur son profil de risque. La notation de l'entité de référence est la suivante : au minimum, lors des acquisitions, les titres de taux sont notés au moins A3 (Moody's), A- (S&P Int. et Fitch).

. La possibilité d'intervention sur les marchés à terme et le recours aux instruments et techniques d'intervention ont pour finalité d'une part, de protéger les actifs du Fonds contre les risques de marché (risques de taux et /ou de change et/ou d'indices et /ou de crédit) et, d'autre part, de réaliser l'objectif de gestion du Fonds.

. La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est de 100% de l'actif net du Fonds.

Le risque de contrepartie, conformément au décret n°89-624 modifié par le décret n°2002-1439 du 10 décembre 2002, pourra excéder 10% des actifs du Fonds.

Le Fonds peut détenir jusqu'à 50% de son actif en actions ou parts d'OPCVM français éligibles ou européens coordonnés.

A compter de la date de création du Fonds jusqu'au 18 décembre 2003 inclus à 17 heures, la gestion sera adaptée afin que la valeur liquidative progresse en liaison avec le marché monétaire.

Durée minimale de placement recommandée : durée de la garantie, soit la Durée du Fonds (4 ans 2 mois et 20 jours).

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs. Fonds destiné principalement à Natio Vie. Le Fonds sert de support à des contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation en unités de compte distribués par Natio Vie.

Affectation des résultats : Capitalisation. Comptabilisation des revenus selon la méthode des intérêts encaissés.

Durée du Fonds : 4 ans,2 mois et 20 jours (jusqu'au 19 décembre 2007).

Date de clôture de l'exercice : dernier jour de Bourse du mois de décembre (1er exercice : dernier jour de Bourse du mois de décembre 2004).

Valeur liquidative d'origine : EUR 1000.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : quotidienne, à l'exception des samedis, dimanches, des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés Français (calendrier officiel EURONEXT) et des Marchés étrangers concernés (Euronext Amsterdam, , New York Stock Exchange, Nasdaq New Market,Tokyo Stock Exchange, London Stock Exchange, Dublin Stock Exchange, la Bourse de Luxembourg, Euronext Bruxelles et XETRA) ainsi que les jours fériés légaux des pays de domiciliation de tout OPCVM composant le Panier le jour du calcul. La valeur liquidative précédant une période non ouvrée (week-end et jours fériés) tient compte des intérêts courus de cette période ; elle est datée du dernier jour de la période non ouvrée.

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées du lundi au vendredi jusqu'à 17 heures, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain (soit ordre en J jusqu'à 17 heures pour exécution sur une valeur liquidative datée de J+1).

Possibilité de ne plus accepter de souscriptions si le nombre de parts en circulation atteint : 50 000.

Commission de souscription : 5% (dont part acquise à l'OPCVM : totalité)
Toutefois,

- Pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation, cette commission de souscription sera :
- nulle pendant la Période de Souscription, soit de la date de création du Fonds jusqu'au 15 décembre 2003 (inclus) à 17 h.
- de 5% (dont part acquise à l'OPCVM : néant) pour les souscriptions reçues entre le 15 décembre 2003 après 17 heures et le 18 décembre 2003 à 17 heures.

- Pour les souscriptions effectuées en dehors des contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation, à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 18 décembre 2003 à 17 heures, cette commission sera de 5% maximum (dont part acquise à l'OPCVM : néant).

Commission de rachat : néant

Frais de gestion maximum : 2% TTC de l'actif net par an, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM en portefeuille. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Libellé de la devise de comptabilité : EURO

Adresse de la Société de Gestion : 5 avenue Kléber - 75116 PARIS

Adresse du dépositaire : 3 rue d'Antin - 75002 PARIS.

Lieu et mode de publication de la valeur liquidative : Bureaux de la Société de Gestion

La présente notice doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.

La note d'information complète de l'OPCVM (Notice d'Information et Règlement du Fonds) et le dernier document périodique sont disponibles auprès de :

BNP Paribas Asset Management
Service Marketing et Communication
5, avenue Kléber
75116 Paris

Date d'agrément de l'OPCVM par la Commission des Opérations de Bourse : 23 septembre 2003

Date de création de l'OPCVM : 7 octobre 2003

Date d'édition de la notice d'information : 7 octobre 2003